



Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard

Bureau du 13 janvier 2022

RELEVÉ D'INFORMATIONS ET DE DECISIONS

Etaient présents : Guy DUMOLLARD, Marie-Lise MARCHAIS, François MOIROUD, Georges CAGNIN, Christophe VEUILLET, Paul REGALLET, André BOIS

Préalable : Sans remarque particulière, le compte-rendu de Bureau du 09 décembre 2021 est validé.

1- Actualités

➤ **Habitat** : retour sur la réunion du COPIL du 12 janvier et échange suite à la lettre de la DDT

- Retour sur la réunion du COPIL du 12 janvier sur l'habitat

Composition du COPIL Habitat pour mémoire : G Dumollard, C Berthollier, JC Paravy, C Cevoz Mami, F Touihrat, F Moiroud, V Girod, D Padey, C Tavel, T Ilbert

Ce Copil a été peu fréquenté. Le Bureau d'étude a présenté les éléments identifiés lors des rendez-vous individuels avec les Maires puis 3 scénarios possibles pour la politique Habitat. La présentation a été envoyée aux membres du Bureau.

Méthode retenue pour le choix de cette politique :

- ⇒ Nouvelle réunion avec le Bureau d'étude avec les membres du Copil habitat + 34 maires ou leur représentant. Cette réunion se tiendra le 1^{er} février à la CC Yenne à 18h.
- ⇒ Une validation en Comité syndical fin février ou plus réalistement fin mars ou même juin.

- **Information sur les remarques de la DDT sur le diagnostic et suites données** : Suite au diagnostic sur l'habitat finalisé et remis à la DDT en septembre 2021, de nombreuses remarques ont été faites dans un courrier reçu le 24/12/21, sur le fond, sur l'actualisation des données et sur la forme.

Le bureau d'études Villes Vivantes a déjà répondu point par point aux remarques et va remettre un dossier mis à jour autour du 12-13 janvier.

Un courrier sera envoyé à la DDT indiquant que des réponses seront données sur certaines remarques mais pas toutes (certaines portent par exemple sur des données SCOT qui n'ont pas vocation à être révisées pour ce diagnostic), de rappeler que l'étude Habitat n'est pas un PLH, que ce choix avait été fait en accord avec la DDT. Une rencontre avec la DDT est prévue, sans VV, et 2 ou 3 membres du COPIL Habitat sont sollicités pour y participer également pour bien montrer la volonté politique du territoire à construire cette politique. Ce rendez vous aura lieu le 4 février.

➤ **SPL : information sur l'arrivée de nouveaux adhérents et programme 2022 le cas échéant**

Principaux sujets inscrits à l'AG de la SPL

- Présentation de la nouvelle organisation, de la politique salariale et des coûts jours qui en découlent,
- Validation des Conventions Cadres définissant les liens entre les collectivités et la SPL,
- Approbation du règlement intérieur

Conclusions :

- L'ouverture du capital a été actée par le Conseil d'Administration du 13 décembre dernier. Toutefois, le processus est loin d'être terminé. En effet, chacune des 11 collectivités actionnaires doit désormais en application de l'article L. 1524-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuver favorablement l'opération après délibération de son Assemblée Délibérante. Cette approbation doit se dérouler avant l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SPL fixée par le Conseil d'Administration au 07 mars 2022 afin que cette instance puisse valablement délibérer.
- Le calendrier est relativement contraint et, dans ce sens, non seulement il est indispensable dans les délais de consulter vos instances mais également d'inscrire ce point à un de leur ordre du jour.
- Pour vous accompagner dans cette démarche, la SPL vous fera parvenir dès le début du mois de janvier, une délibération type sur laquelle votre Assemblée Délibérante pourra s'appuyer pour acter cette opération d'ouverture du capital. Elle reprendra notamment la liste des 6 collectivités désireuses d'entrer au capital de la SPL, l'augmentation subséquent du capital consécutif à l'émission de nouvelles actions.
- Aussi et afin que nous puissions nous assurer dans les délais de la mise en œuvre de cette opération d'ouverture, pourriez-vous nous confirmer que ce point pourra être bien inscrit avant le 28 février 2022 à un ordre du jour de votre instance ?

Le Comité syndical du Smaps devra délibérer sur ce projet le 24/02/22

➤ **Enquête déplacements** : actualité du report

Le démarrage de l'enquête mobilité a dû être reporté au regard de la situation sanitaire. Les conséquences de ce report de l'EMC² seront traitées lors d'une séance de comité de pilotage le 25 janvier à 11h.

Ordre de jour sera :

- les scénarios de démarrage de l'enquête mobilité
- les impacts financiers prévisionnels

Ce comité de pilotage se déroulera en visio - Participants APS : ML Marchais et G Dumollard

La conférence de presse a été annulée.

Le démarrage de l'étude est décalé au 1^{er} mars 2022.

➤ **Europe et Leader** :

Europe : suite à la réunion du 11 janvier, voilà les orientations proposées par le groupe de travail :

⇒ **Sur Alcotra** : Réalisation des actions de formation prévues dans le contrat :

- Un séminaire sur la coopération européennes et suites possibles. Les 10 partenaires sont concernés. L'idée est d'inviter un nombre important d'élus de l'APS dans l'optique de poursuite de la coopération.
- Formation sur les outils d'animation en visio conférence, pour les techniciens des 10 partenaires
Ces actions seront réalisées au 1^{er} semestre 2022

Thématiques possibles : services à la population, santé, tourisme, mobilité...

⇒ **Sur Leader** : nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI), pour la nouvelle programmation,

⇒ visio du 6 janvier à l'initiative des 2 parcs de Chartreuse et des Bauges

Plusieurs scénarios sont envisagés :

- autour de chacun des Parcs déjà pluri départementaux et territoires périphériques ex leader
- autour des 2 parcs réunis et territoires périphériques ex leader
Potentiellement, jusqu'à 800 000 habitants, 323 communes et plus de 4 000 km²
Voir note en annexe sur projets potentiels si retours des maitres d'ouvrage.

Remarques :

- Départements (73-74-38) non associés à ces réflexions
- Un autre scénario est envisagé autour de la Via rhona, entre Léman et Lyon, avec 4 Gal Leader actuels (Balcons du Dauphiné, Bugéy Sud, Usses et Bornes et APS) , environ 10 EPCI (vérifier nombre d'habitants et surface)
- Eléments financiers encore imprécis
- 2 élus régionaux étaient présents : A Turnar et E Sandraz
- Les lettres envoyées par de nombreux Gal semblent être totalement ignorées par la Région...

➤ **Recrutements** : évolutions

- Lecture : renouvellement des 2 chargées de mission avec des CDD d'un an
- Recrutements en cours : chargé de mission à mi temps sur Avélo 2 et 0.2 ETP environ sur N2000
- Successeur sur poste Assistance Smaps (0.6) et gestionnaire Leader (0.4)
- Culture : CDI à la mi-février, renouvellement proposé à Alice Desbenoit

2- Délibérations

- **Schéma directeur cyclable** : pour signature après validation obtenue par les trois EPCI par des délibérations respectives des 3 EPCI à l'automne 2021.

L'étape suivante est la rencontre avec le CD73 (Florian Maitre) puis la mise en œuvre du plan d'action Avelo2 en particulier.

En parallèle des actions confiées à la SPL (nous attendons leurs propositions pour 2022)

Le Schéma directeur comprend une synthèse du Schéma et il est complété par une centaine de pages détaillées des tronçons concernés et un atlas complet.

AVELO2 va permettre le début de la mise en œuvre de ce Schéma.

Les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, valident cette délibération.

3- Autres sujets

- **Prochaines réunions** : Bureau et Comité Smaps
- **Vélo route des 5 lacs** : un courrier à la Région est finalisé en séance et signé par les 3 présidents d'EPCI.
- Lié aux absences dues au Covid, le **DOB** ne pourra pas être présenté le 27 janvier. Il est proposé de reporter ce Comité syndical au 24 février.

Le Président
Guy DUMOLLARD



NOTE ACTUALITE - LEADER - Bureau du Smaps du 13 janvier 2022

Touchant à sa fin, le programme européen LEADER 2014 - 2020 a permis de financer des actions de développement économique rural à hauteur de 910 731 Euros de l'enveloppe allouée sur le territoire de l'Avant Pays Savoyard répondant aux fiches actions suivantes :

- F1 Impulser de nouvelles activités et de nouveaux produits
- F2 Construire des leviers qualitatifs de développement économique
- F3 Accompagner l'économie vers la transition énergétique
- F4 renforcer l'attractivité des activités et du territoire

Il reste à programmer 420 425 Euros ainsi que l'enveloppe d'abondement de 191 250 Euros. Le GAL de l'Avant Pays Savoyard possède donc une **enveloppe totale de 611 675 Euros (déjà largement fléchés – actualisation à faire)** pour laquelle des actions du programme doivent être programmées jusqu'au 31/12/2022 et être réalisées avant fin 2024.

Une proposition de maquette existe dans laquelle figurent les actions listées ci-dessous. Nous aurions besoin de savoir si ces actions sont toujours d'actualité et si elles répondent aux critères du LEADER :

- **faisabilité jusqu'au 31/12/2022,**
- **réalisation avant fin 2024, Octobre 2024**
- **cofinancement obligatoire,**
- **éligibilité aux fiches actions**

Les EPCI sont invités à nous faire parvenir un descriptif des actions envisagées ci-dessous avec un plan de financement finalisé via les formulaires fournis. Attention, aucun engagement ferme avant de recevoir l'accusé de réception de la Région.

Le prochain COPROG se déroulera en mars lors duquel seront présentées et soumises à validations les prochaines actions et la nouvelle maquette en présence de la Région.

Actions presentées sur lesquelles des retours sont attendus des maitres d'ouvrage :

Communauté de Communes de Val Guiers :

Terrasse du Guiers, esplanade des berges du Guiers

- issu CRTE, projet complémentaire éventuel si un dossier est fourni

Projet de construction d'une maison de santé (intégration normes thermique et TEPOS) (La Bridoire, autres ?) => appels d'offres lancés. A vérifier.

Communauté de Communes de Yenne :

Maison de la dent du chat (scénographie)

Aménagement cyclo pédestre (St Jean de Chevelu)

- issu CRTE, projet complémentaire éventuel si un dossier est fourni

Etude hébergement seniors => marchés signés.

Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette :

Aménagements suite au travail de l'Uni SMB sur la sur fréquentation (qualification du site pour...)

- issu CRTE, projet complémentaire éventuel si un dossier est fourni

Aménagement d'une plateforme de broyage des déchets verts / Zone artisanale du Goutier

⇒ conception est prévue, travaux consultation à lancer.

Valorisation et rénovation des gîtes de Dullin

⇒ rdv à prévoir.

Commun à l'APS :

- CLIF => question portage et trésorerie Maison des agriculteurs
Pour soutien financier, question du reste à charge, 9 000 € sur 3 ans.
Apport complémentaire de 1 000 € par EPCI sur les 3 ans du CLIF ???
- 2 Œuvres refuges Compostelle => visite de terrain 9 février - Quelle maîtrise d'ouvrage ?
Négociation avec Drac et Région en cours par Fenêtre sur territoire
- Projet Culture : Inventaire, recommandations et équipement de salles de spectacles APS